

## **AGENT D'EXPLOITATION DE STATIONNEMENT**

### **1/ Dénomination de la qualification :**

Agent d'exploitation de stationnement

### **2/ Objet de la qualification :**

*L'agent d'exploitation de stationnement réalise des activités d'entretien, de maintenance d'un premier niveau de complexité et de sécurisation de l'exploitation de stationnement.*

*Il contribue à la relation clientèle de l'exploitation sur site et/ou ponctuellement à distance.*

### **3/ Contenu de la qualification :**

#### **A - Activités *en lien avec la clientèle* :**

- Accueil, information et assistance à la clientèle, *y compris pour les mobilités durables*,
- Participation à la réalisation d'abonnements et encaissements,
- Participation aux actions de promotion commerciale.

#### **B - Activités relatives à l'exploitation *de* stationnement :**

##### ***B.1 - Activités d'entretien et de maintenance de l'exploitation de stationnement :***

- Contrôle du fonctionnement des équipements d'exploitation,
- Approvisionnement des équipements,
- Réalisation d'activités de maintenance d'un premier niveau de complexité *des équipements d'exploitation*,
- Réalisation d'activités d'entretien et de nettoyage *de l'exploitation*.

##### ***B.2 - Activités relatives à la sécurisation de l'exploitation :***

- Surveillance de *l'exploitation de stationnement*,
- Contrôle du fonctionnement des équipements de sécurité,
- Réalisation d'activités de maintenance d'un premier niveau de complexité *des équipements de sécurité de l'exploitation*,
- Application des règles, des procédures et consignes de sécurité *relatives à la sécurisation des biens et des personnes*,
- *Participation à la collecte sous la supervision d'un responsable hiérarchique selon des procédures établies*.

##### ***B.3 - Activités de gestion de l'exploitation :***

- Etablissement de tous documents administratifs utiles,
- Application des règles, des consignes, des procédures de sécurité, qualité, *environnement, accessibilité* en vigueur dans l'entreprise.

### **4/ Extensions possibles dans la qualification :**

- Participation à des missions complémentaires administratives ou techniques sous la direction du responsable hiérarchique.

### **5/ Classement :**

- Echelon correspondant au contenu principal de la qualification : 3
- Echelons majorés accessibles : 4 / 5
  - . en fonction de l'exercice des extensions possibles décrites au paragraphe 4,
  - . en fonction de l'application de critères valorisants (art. 3.02 d) de la convention collective).

### **6/ Modes d'accès à la qualification :**

- Soit par obtention de la certification suivante :
  - . CQP agent d'exploitation de stationnement,
- Soit par décision directe du chef d'entreprise, en fonction des compétences du salarié, appréciées par rapport au contenu de la qualification (paragraphe 3).

### **7/ Possibilités d'évolution professionnelle :**

- Verticale :
  - . opérateur de stationnement (fiche L.6.1),
  - . *agent d'exploitation de stationnement spécialiste (fiche L.6.2)*.
- Transversale :
  - . Voir Panorama